



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 4658

Texte de la question

ENTREPRISE NLMK

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Bechtel, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Marie-Françoise Bechtel. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie.

Monsieur le secrétaire d'État, dans le contexte de la désindustrialisation qui touche le département de l'Aisne depuis une vingtaine d'années maintenant, je voulais vous interroger sur le devenir du site de l'usine NLMK, à Beautor. L'an dernier, cette usine de *coating* automobile, propriété d'un groupe russe, a mis fin à son activité en invoquant le rétrécissement du marché européen de l'automobile. Je note d'ailleurs qu'elle n'avait pas investi, quelques années auparavant, dans les techniques modernes de laminage.

Il reste désormais quinze mois pour une reprise, alors qu'un PSE – plan de sauvegarde de l'emploi –, d'ailleurs moyennement satisfaisant pour les salariés, et une convention de revitalisation sont en vigueur. Cette dernière a permis, à ce jour, l'installation de deux entreprises significatives du sud de l'Aisne, ce qui n'est pas rien. Pour le reste, comme cela arrive souvent avec de tels dispositifs, elle a conduit à un éparpillement de petits projets, qui n'ont créé que peu d'emplois jusqu'à présent.

Je viens donc vous demander de me confirmer, monsieur le secrétaire d'État, que la détermination de l'État ne faiblit pas en ce qui concerne la réindustrialisation éventuelle de ce site. Celui-ci offre de vastes bâtiments, un outillage de qualité, et il est bien desservi par voie ferrée et voie routière, puisqu'il est situé près de l'autoroute – il fut même naguère approvisionné par un canal. Les possibilités de reprise ayant jusqu'ici échoué, les salariés et la commune peuvent-ils encore espérer le maintien d'une activité industrielle sur ce site ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie.

M. Christophe Sirugue, secrétaire d'État chargé de l'industrie. Je vous remercie, madame Bechtel, de m'interpeller régulièrement à propos de la situation de l'industrie dans le département de l'Aisne ; je sais qu'il s'agit là d'un sujet qui vous préoccupe, notamment après la fermeture du site de l'usine NLMK, qui représentait un enjeu important, et de ses lourdes conséquences.

Ce groupe, vous le savez, madame la députée, est évidemment tenu à l'obligation de rechercher des repreneurs. Nous échangeons régulièrement avec ses responsables pour vérifier leur activité dans ce domaine.

En outre, vous avez évoqué fort justement la convention de revitalisation, qui a été établie en septembre 2016.

Elle a en effet permis à des entreprises de s'implanter – certes, en créant un nombre d'emplois insuffisant – pour compenser les emplois perdus.

Pour autant, nous avons la chance de disposer d'un site dont vous avez rappelé les qualités. J'ajoute qu'il se situe dans une zone bénéficiant des AFR – aides à finalité régionale –, ce qui le rend attractif pour des investissements.

Il existe donc une vraie volonté du Gouvernement de poursuivre ce plan de revitalisation ainsi qu'une vraie mobilisation régulière de mes services, avec ceux de l'État dans la région et dans les départements, et avec les acteurs locaux – dont vous faites partie, madame la députée, vous qui êtes très active sur ce dossier –, pour que des repreneurs soient trouvés ou que, du moins, des entreprises s'installent sur ce site.

Les services de mon secrétariat d'État continuent donc de suivre de près tous les dossiers qui nous sont présentés. Début avril, nous effectuerons un point sur la recherche de repreneurs en cours car des délais courent et les engagements pris doivent être respectés. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Bechtel](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4658

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2017](#)